Logo CFDT

Négociation plan de mobilité #1 – Manque d’ambition de l’entreprise : faire mieux sans rien changer

Forfait Mobilité Durable : Orange freine des quatre fers !

Ils veulent sauver la planète… Mais pas trop vite !Pas trop cher ! Et surtout sans rien changer !
Bienvenue chez Orange, l’écologie de vitrine, le conservatisme de gestion.

Derrière les beaux discours sur la neutralité carbone, c’est le sabotage organisé des mobilités durables.

À l’heure actuelle, 11% des salariés bénéficient du Forfait Mobilité Durable (FMD) et l’entreprise ambitionne d’avoir seulement 15% de salariés utilisateurs des mobilités douces.

À noter : le forfait actuel est de 400€ et n’est utilisé qu’à hauteur de 289€ en moyenne.
Et quand la **CFDT**, seule signataire historique de l’accord, propose des avancées concrètes, la direction dit : **NON**.

Un mur de mauvaise foi

400€ par an de FMD comme le précédent accord : C’est l’aumône voulue par la direction.

Et encore… Le forfait saute dès que tu te fais rembourser ton abonnement de transport.
Oui, tu as bien lu :
chez Orange les 50% de remboursement légal des transports en commun sont ponctionnés sur ton Forfait Mobilité Durable.

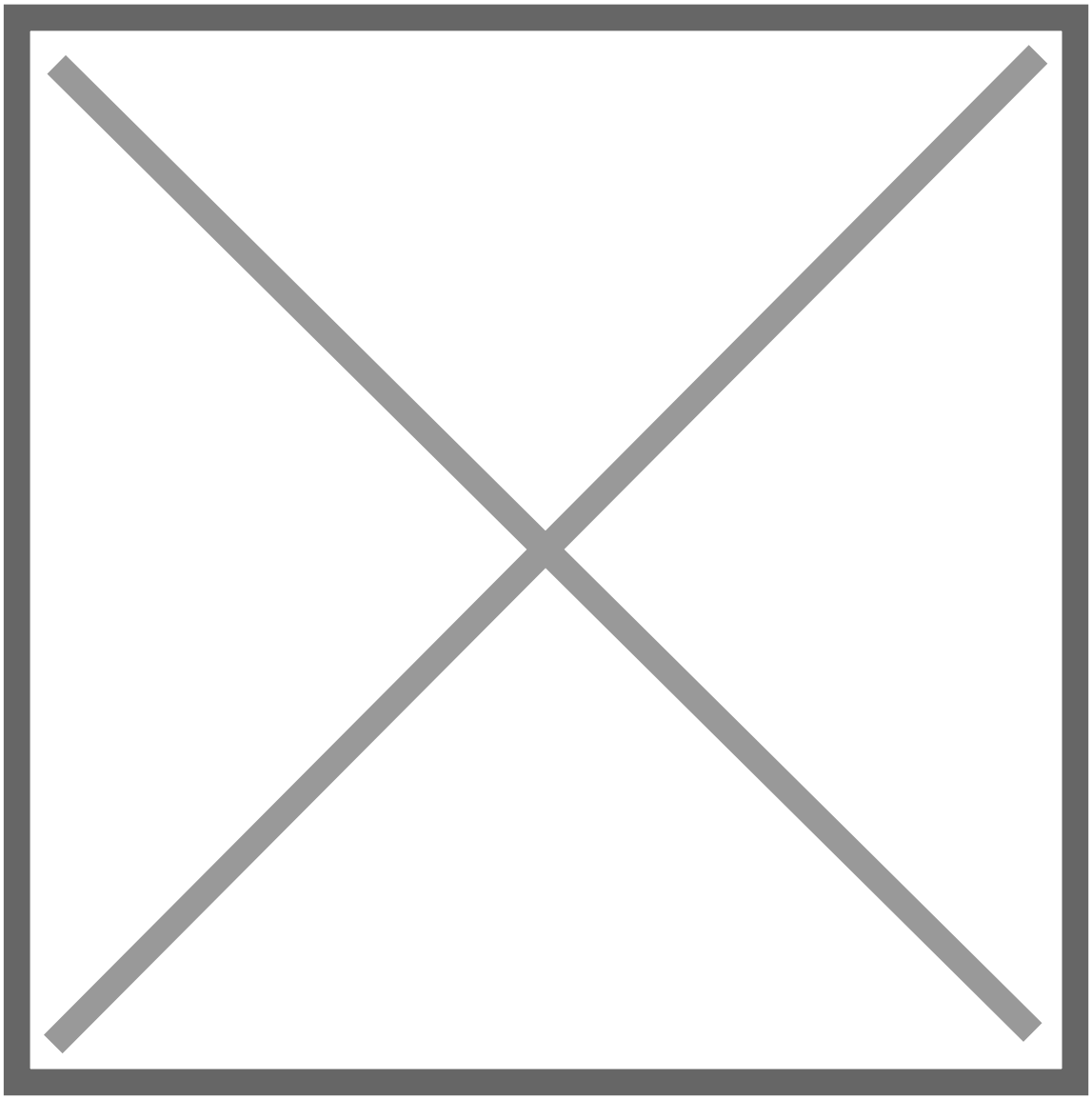

Résultat :

Pas de vélo + train / Pas de marche + métro / Pas de trottinette + tram…
L’intermodalité ? Orange s’en moque royalement !

Ce qu’on entend en négociation :

« La marche à pied ?

Ce n’est pas un mode de transport. »

Orange ne prend pas en compte la marche à pied car cela ne lui offre pas un avantage fiscal.

Le constat est clair :

· 70% des collègues viennent en voiture individuelle.
Et pour le covoiturage ? Orange refuse de revoir les horaires, l'organisation du travail ou les aides pour l'encourager.

· Des disparités au sein du groupe Orange existent avec
des conditions meilleures dans certaines filiales.

Ce que la CFDT revendique :

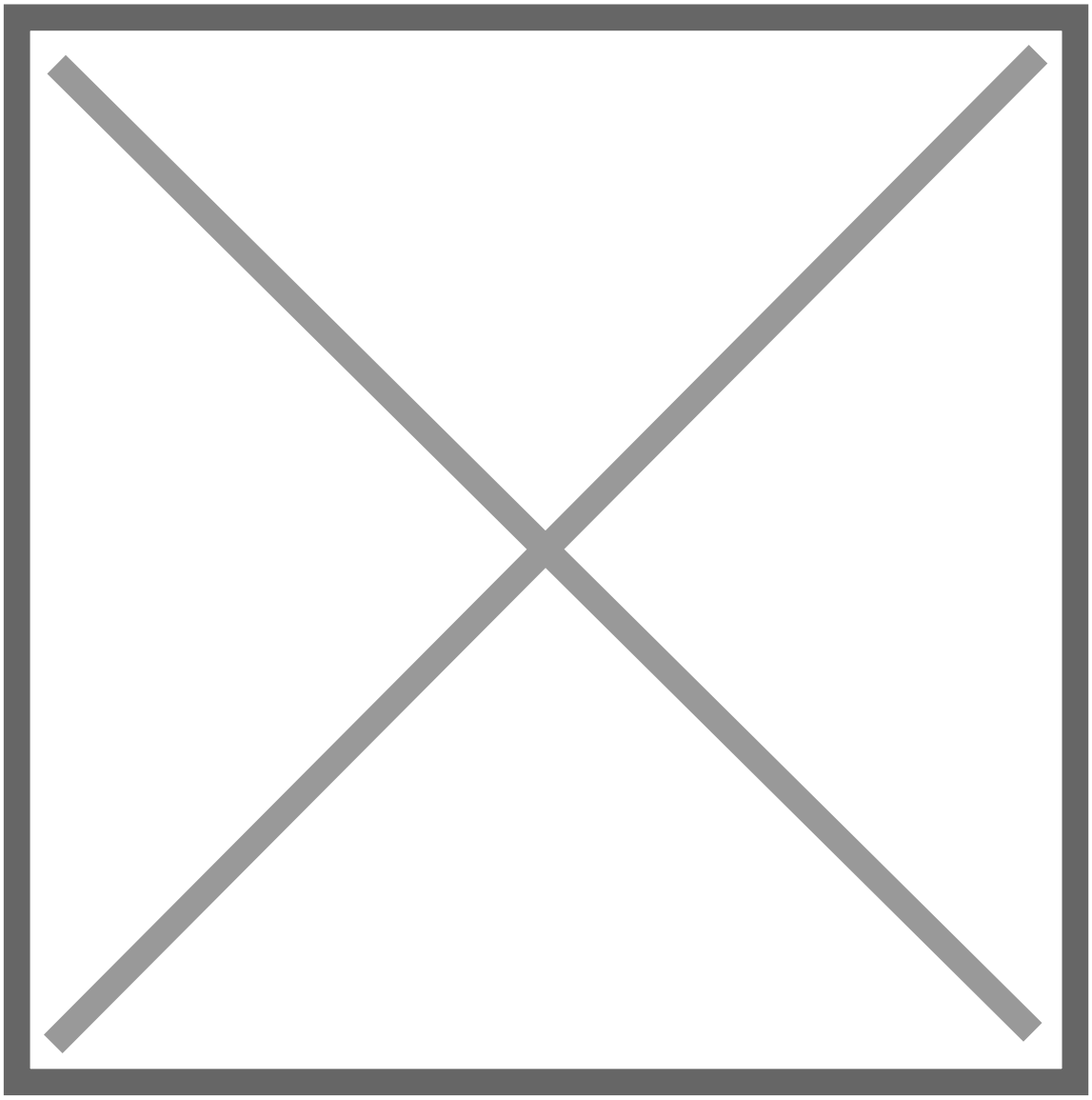

· **Un remboursement partiel du transport en commun indépendant du Forfait Mobilité Durable (FMD).** Le FMD doit s'ajouter et non servir de prétexte à l'entreprise pour respecter le minimum légal.

· **Un vrai FMD à 900€ pour chacun d'entre nous,** comme dans certaines plus petites entreprises qui, elles, agissent concrètement.

· **75% de prise en charge des transports en commun pour tous**, statut privé ou public, comme la loi l'autorise.

· **Une aide à l’achat et à l’entretien du vélo, parkings relais, bornes de recharge.**

· **Une aide à l’achat d’équipement de sécurité pour prévenir les accidents de trajet** (198 accidents avec arrêt de travail en 2023 chez Orange).

· **Une indemnité marche,** c’est 0% de CO_2 en plus et 100% de bénéfices santé !

Et pendant ce temps-là…

Orange évoque une emprunte totale des trajets de 1,5 million de tonnes de CO_2 dont 80% proviennent des trajets domicile-travail.

La direction affiche, objectif 2040, net zéro carbone avec la réduction de 90% des émissions de gaz à effet de serre. Sans investissement dans la mobilité durable, la direction n’y arrivera pas.

De plus, par ses innombrables déménagements, la Direction éloigne souvent un peu plus le lieu de travail du domicile des salariés.

La direction fait la sourde oreille : elle bloque, elle temporise, elle freine…

Prochaine séance de négociation : 3 septembre 2025

Négociation plan de mobilité #1 – Manque d’ambition de l’entreprise : faire mieux sans rien changer
Documents
Négociation plan de mobilité #1 – Manque d’ambition de l’entreprise : faire mieux sans rien changer